LA GUERRE EN ETHIOPIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On a le souci, à Genève, d'assurer le parallélisme existant entre les recherches d'un règlement amiable du conflit ce qui appartient au Comité des Treize et l'application de l'article 16 qui est le propre du Comité des 18. Ainsi, se trouveront justifiées, sans qu'on puisse en tirer à l'avance des conclusions politiques, les réunions des deux organismes chargés de seconder l'action du conseil dans le conflit italo-éthiopien.

L'embargo sur le pétrole

D'autre part, il est vraisemblable que M. de Vasconcellos, président du Comité des Sanctions, posera à ses collègues, au début de cette réunion, la question de savoir s'ils jugent opportun de serrer de plus près la question d'une extension éventuelles des sanctions économiques, qui, le 6 novembre dernier, avait fait l'objet d'une décision de principe du Comité.

Mais on considère généralement, ici, qu'aucune décision concernant l'embargo sur le pétrole n'interviendra à Genève tant que le Congrès américain ne se sera pas prononcé définitivement sur ce point.

A Rome on se félicite de la décision de la Commission sénatoriale des Etats-Unis

Rome, 11. — La décision de la Commission sénatoriale des Affaires Etrangères des Etats-Unis d'éliminer la clause du projet de loi sur la neutralité, par laquelle il était accordé au président d'interdire les exportations à destination des pays belligérants, est accueillie avec satisfaction par la presse italienne. Cette nouvelle est présentée avec de gros titres qui en mettent en relief l'importance.

« Les Etats-Unis ne veulent pas s'aller à Genève », écrit le « Lavoro Fascista » qui ajoute :

« Les velléités sanctionnistes de M. Roosevelt, s'il en avait, sont battues. La neutralité réelle des Etats-Unis, dont l'énonciation remonte à Washington et dont les racines tiennent à l'histoire et à la Géographie du Continent américain, est confirmée ».

Pas de nouvelles propositions de paix

Londres, 11. — On n'a reçu aucune confirmation à Londres de nouvelles propositions de Paix qui, selon un journal du Continent, seraient sur le point d'être formulées par le gouvernement italien.

Les maussades
les pessimistes
ne boivent jamais
LA BRUNE
MOTTE-CORDONNIER
530

LES SUITES D'UN SÉISME

ÉCROULEMENT D'UNE CASERNE EN AUTRICHE

De nombreux soldats ont été ensevelis et on compterait 5 morts

Gratz, 11. — Une maison de trois étages, faisant partie de la caserne d'artillerie de Gratz, s'est écroulée ce matin.

Bien que l'accident se soit produit au moment où les hommes faisaient l'exercice dans la cour, de nombreux sous-officiers et soldats ont été ensevelis sous les decombres.

Les pompiers de Gratz, auxquels s'est jointe une partie de la garnison, procèdent au déblaiement, et n'ont pu encore dégager que deux soldats grièvement blessés.

On ignore le nombre exact des victimes. On attribue cet accident à une détérioration accidentelle de l'édifice.

Des blessés et des morts

Gratz, 11. — Trois nouveaux blessés ont été dégagés des décombres de la caserne de Gratz qui s'est écroulée ce matin. On pense qu'il y a cinq morts, mais leurs corps n'ont pas été encore retrouvés.

Le récent séisme de Gratz serait la cause de l'accident.

UN VOL A MAIN ARMÉE DANS UN DÉBIT DE TABAC A PARIS

Paris, 11. — Vers minuit 50, la patronne d'un bureau de tabac situé 95, rue de Charenton, a, sous la menace du revolver, été dépouillée d'une somme de 3.000 francs par un malfaiteur qui s'est enfui dans une automobile, au volant de laquelle se trouvait un complice.

PARIS-STRASBOURG EN 1 HEURE 10 GRACE AU VENT

Strasbourg, 11. — La violente bourrasque qui a soufflé sur la Manche et une partie de la Grande-Bretagne a entraîné la suppression de la majeure partie des services aériens entre Londres et Paris, à l'exception des services français qui ont été assurés en totalité.

En France, des services postaux ont dû être interrompus par suite du mauvais état des terrains inondés ou détrempés.

Indiquons que le vent favorable a permis à l'aviateur Clément de reller Paris à Strasbourg en 70 minutes, ce qui, avec une moyenne de 351 kilomètres à l'heure, représente la plus grande vitesse commerciale atteinte en France à ce jour.

UN MUSÉE POSTAL VA ÊTRE CRÉÉ A PARIS

Paris, 11. — Le Ministère des P. T. T. communique :

« M. Georges Mandel, ministre des P. T. T., vient de décider la création d'un musée postal analogue à ceux qui existent déjà dans la plupart des grands pays, et ou seront réunis les documents concernant l'histoire de la poste ainsi que les collections de timbres français et étrangers depuis l'invention du timbre-poste jusqu'à nos jours.

» Notre administration possède en effet un nombre important de pièces rares et curieuses qui méritent d'être connues et si ces richesses demeuraient ignorées jusqu'ici, ce n'est pas qu'elles fussent moins abondantes ni moins précieuses chez nous que dans les nations voisines. C'est parce qu'elles restaient dispersées dans différents services et que la place manquait pour les rassembler.

» Des locaux leur seront réservés dans le nouveau Ministère des P. T. T. dont la construction doit être achevée avant la fin de l'année. Mais dès maintenant M. Georges Mandel a fait prendre des dispositions pour qu'elles soient exposées dans des salles du bâtiment situé 97, rue de Grenelle et où le public sera bientôt admis ».

GANDHI EST HORS DE DANGER

Wardha, 11. — L'état de santé de M. Gandhi s'est considérablement amélioré. Les médecins du mahatma le considèrent maintenant hors de danger.

TROIS HOMMES TUÉS AVEC LA MÊME ARME A SAINT-ETIENNE

Les victimes, un gendarme, un policier et un Polonais, auraient été assassinées par des compatriotes de ce dernier

Saint-Etienne, 11. — On sait que M. Alphonsi, juge d'instruction, poursuit depuis près de deux mois l'instruction relative à l'assassinat du gendarme Martin de la Ricamarie, crime pour lequel deux repris de justice : Giraud et Richer, sont sous les verrous.

De son côté, M. Martin, juge d'instruction, s'efforce depuis environ trois semaines, de confondre un stéphanois, d'un milieu spécial, Pierre Cailloux, accusé d'avoir tué à coups de revolver l'agent de la sûreté Garel, qui voulait l'arrêter dans la cave du tailleur Hubermann.

Enfin, l'enquête sur la mort du Polonais Sieuka, tué il y a un mois, d'une balle dans la tête dans l'immeuble qu'il habitait à Saint-Etienne, rue du Grand-Gonnet, n'a encore apporté aucun éclaircissement.

Des douilles vides avaient été ramassées à l'endroit où tomba le gendarme Martin, dans la cave où l'agent Garel fut tué, et dans la cour où le Polonais Sieuka fut abattu.

Les deux juges d'instruction, profitant du passage à Saint-Etienne du docteur Locard, directeur du laboratoire de police de Lyon, venu apporter à M. Martin, son rapport d'expertise sur les taches relevées sur la veste de Pierre Cailloux, lui soumirent les douilles provenant des *trois crimes différents*.

Les douilles accusatrices

Le docteur Locard a déclaré qu'à première vue, tous ces projectiles lui paraissaient avoir été tirés par la même arme. D'accord avec le Procureur de la République, M. Guyon les juges firent appeler un armurier expert qui, après un rapide examen, fit une déclaration analogue à celle du docteur Locard. Il fut alors décidé que toutes les douilles seraient soumises à un examen scientifique complet, notamment à la microphotographie au laboratoire de Lyon, afin d'établir si vraiment un seul revolver servit pour le meurtre du gendarme, du policier et du Polonais.

Me Houlgette, défenseur de Cailloux, et de Giraud, s'est efforcé de tirer cette constatation au bénéfice de ses clients, mais les juges d'instruction se sont refusés à suivre l'avocat sur ce terrain.

Il a été établi, en effet, qu'une solidarité très grande existait entre Richer et Cailloux. Lorsque Richer était en prison et Cailloux en liberté, celui-ci lui envoyait de l'argent ou de la nourriture à la prison et inversement.

Troubantes énigmes

Les enquêteurs pensent qu'après l'assassinat du gendarme Martin, Richer ou Giraud aurait prêté l'arme du crime à Cailloux, qui s'en serait servi contre l'agent Garel.

Mais la mort du Polonais Sieuka, de la même arme, serait plus difficilement explicable. Il faudrait alors admettre l'hypothèse de ceux qui croient à l'innocence des inculpés actuels, et parlent d'une bande de Polonais qui aurait à son actif, de nombreux vols dans la région, notamment l'an dernier, à la Ricamarie. Or, le tailleur Hubermann, dans la cave de qui fut tué l'agent Garel, est de nationalité polonaise. Sieuka, membre de la bande (ou ayant surpris le crime), aurait pu être tué dans la crainte d'une dénonciation de sa part.

Pour toute

la Famille
Cette mère de famille avisée prépare son litre de Vin de Frileuse en versant dans du bon vin un extrait qu'elle a acheté 6 fr chez son pharmacien. Midi et soir, avant de se mettre à table, elle en offrira un verre à madère à toute la famille. Ainsi, la bonne humeur régnera à la maison, on mangera avec appétit, on surmontera toutes les fatigues. Tous les ouvriers, employés de bureau, tous les commerçants qui n'ont pas le temps de prendre l'air, doivent, l'hiver, surveiller de très près la teneur de leur sang en globules rouges. Le Vin de Frileuse est aujourd'hui célèbre en France parce que c'est un donneur de globules rouges. Une seule cure de Vin de Frileuse remonte les anémiés, chasse les fatigues, donne du courage C'est le plus fort des fortifiants.
vin de Frileuse
le plus fort des fortifiants
9001

UNE FRANÇAISE EST MORTE EN AUSTRALIE. A L'AGE DE 104 ANS

Londres, 11. — Un télégramme de Perth (Australie occidentale) annonce la mort à l'age de 104 ans, à l'hôpital de Kalgoorlie, d'une Française, Mme Emile Vauthier, née à Paris, el 8 avril 1831, et qui émigra en Australie, en 1875, où elle eut une vie très aventureuse, après avoir servi comme infirmière dans un régiment de ligne durant la guerre franco-allemande de 1870.

SUICIDE DE M. PIERRE PRADIER AUTEUR DRAMATIQUE

Paris, 11. — Jeudi matin, le propriétaire d'un hôtel, 39, rue Rodier, trouvait inanimé dans sa chambre un de ses locataires, Pierre Grozos, âgé de 44 ans. Dans un accès de désespoir, le malheureux avait absorbé le contenu de plusieurs tubes de somnifère.

Il fut transporté d'urgence à l'hôpital Lariboisière et, malgré les soins qui lui furent prodigués, rendit hier, le dernier soupir.

Sous le pseudonyme de Pierre Pradier, Grozos avait connu, après la guerre, une certaine célébrité dans le monde du théâtre et du music-hall : il avait paru sur plusieurs scènes parisiennes et il était, en outre, l'auteur d'une pièce en trois actes, « Le Venin », représentée avec succès, en 1923, au Théâtre Albert Ier.

Par tous les temps
BOTTES
à l'Aigle
les pieds secs et chauds

"Parisienne" à mettre sur la chaussure.
En vente partout
9410

UN DÉMENT TIRA SUR LE GRAND-RABBIN DE BUCAREST

Celui-ci ne fut pas atteint et l'on croit que l'agresseur était accompagné de deux personnes qui l'incitèrent à commettre sa tentative de meurtre

Bucarest, 10. — Un individu a tiré ce matin, dans la rue, 4 balles de révolver sur M. Niemkrover, Grand-Rabbin et sénateur, représentant le culte Israélite au Sénat Roumain. Aucune balle n'a atteint M. Niemkrover. L'agresseur a été aussitôt arrêté.

Il s'agit d'un dément connu sous le nom d'Aurel Ignesco, qui a été plusieurs fois interné depuis 1931 et remis en liberté sur les instances de sa famille comme ne présentant pas de signes de folie violente.

Le Grand Rabbin de Roumanie a déclaré que son agresseur était accompagné de deux autres personnes qui lui ont désigné le Grand Rabbin. Cette déclaration est confirmée par les témoins de l'attentat.

Les deux personnes en question ont disparu au moment de l'attentat et n'ont pu être retrouvées. L'auteur de l'attentat avait sur lui une réserve de six balles.

L'interrogatoire de l'agresseur est rendu difficile par le fait que celui-ci répète toujours avoir reçu, cette nuit, l'ordre de Dieu de tuer le Grand Rabbin.

CHEMIN DE FER DU NORD

FAITES DES SPORTS D'HIVER
DANS LES
VOSGES
Les Champs de Ski
les plus rapprochés
9486

M. EMILE SABATIER SE PRÉSENTERA CONTRE M. LÉON BLUM AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Paris, 11. — M. Emile Gabriel Sabatier, dont on se rappelle les démêlés avec M. Paul Faure, secrétaire général du parti socialiste S. F. I. O., démêlés qui défrayèrent longuement la chronique sentimentale et judiciaire, annonce son intention de se présenter aux élections législatives dans la 1re circonscription de Narbonne, contre M. Léon Blum.

163 MINEURS GALLOIS S'ÉTAIENT MIS EN GRÈVE...

Londres, 11. — Une nouvelle grève de fond est signalée à la mine d'Ywyscedwyn, dans la vallée de Swansea (pays de Galles), où 163 mineurs refusent de remonter à la surface en signe de protestation contre une retenue de deux shillings opérée sur leurs salaires hebdomadaires par la direction.

Les propriétaires ont l'intention par ce moyen, de toucher le montant des dommages auxquels un tribunal condamna récemment les mineurs pour rupture de contrat.

...mais un accord survint

Londres, 11. — Les 163 mineurs qui étaient restés depuis vingt-quatre heures au fond du puits d'Ywyscedwyn, dans la vallée de Swansea, en signe de protestation contre une retenue opérée par la direction sur leurs salaires hebdomadaires, ont consenti ce matin à remonter à la surface. Un arrangement est, en effet, intervenu, sur lequel on ne donne aucun détail, mais que l'on croit être à l'avantage des ouvriers.

UN NOUVEAU-NÉ ENTERRÉ VIVANT PAR SES GRANDS-PARENTS

Moulins, 11. — Le Parquet de Moulins s'est transporté hier soir à Gennetines, où un bébé aurait été enterré dans le jardin d'une ferme et recouvert de fumier.

La jeune fille du fermier, Jeanne Butru, âgée de vingt ans, a avoué que son père, aidé de sa mère, était allé creuser, dans le jardin, un trou, à quelques pas de leur habitation.

Dans une fosse profonde de cinquante centimètre environ, ses parents avaient enseveli le corps de son enfant nouveau-né, après l'avoir entouré d'une feuille de journal.

M. E. PRUVOST, ANCIEN BATONNIER AU BARREAU DE LILLE EST NOMMÉ SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE DES BATONNIERS DES DÉPARTEMENTS

Nous apprenons qu'au cours de l'assemblée générale de la Conférence des Bâtonniers des départements français, à Paris, M. Emmanuel Pruvost, ancien bâtonnier du Barreau de Lille, a été élu secrétaire général de cette conférence. Cette association groupe 2.450 avocats inscrits et 1,761 stagiaires. M. Séjourné, d'Orléans, a été élu président.

L'HORRIBLE MORT D'UN CARRIER BRETON

Rentrant de son travail, il avait été roué de coups par sa femme et quatre autres membres de sa famille

Rennes, 11. — Des bruits étranges ayant couru au sujet de la mort d'un carrier de Saint-Pol-de-Léon, François-Marie Le Balch, 36 ans, marié et père de trois enfants, et le maire ayant refusé le permis d'inhumer, une enquête fut ouverte, qui révéla que dans la soirée du 1er au 2 janvier, Le Balch, rentrant chez lui, avait été l'objet d'une agression inqualifiable de la part de sa propre femme, de son neveu, Menez, 17 ans, de son beau-frère, Charles Alanou, journalier agricole, de la femme de ce dernier et de la mère du jeune Menez. Sans motif, le groupe était tombé sur lui, le rouant de coups. Pour échapper à ces brutes, l'infortuné carrier s'était réfugié sous le lit. Pour l'en faire sortir, on l'avait bourré de coups de pieds, puis on lui avait lancé plusieurs seaux d'eau.

Le lendemain, Le Balch dut s'aliter : il ne devait pas se relever. L'autopsie a démontré que la mort avait été provoquée par une congestion pulmonaire, déterminée par un épanchement sanguin du poumon droit par suite des coups reçus.

LA DISPARITION DU PETIT LÉVY

UNE NOUVELLE ÉNIGME

Dans la roulotte des frères Cousanthien, on découvre un enfant inconnu et on constate la disparition d'un autre

Châteauroux, 11. — La gendarmerie de Châteauroux a identifié deux frères Cousanthien : Charles, actuellement en traitement à l'hôpital de Châteauroux, et Pierre, qui vit dans une roulotte avec une femme Lœffler et la mère de celle-ci, ainsi qu'une demi-douzaine de gosses.

Tout ce monde accepte difficilement de connaître Marie-Joseph Cousanthien et Marie Lévy.

La gendarmerie se préoccupe pour le moment d'identifier un enfant inconnu que Pierre Cousanthien a avec lui dans sa roulotte et savoir aussi où est un autre enfant né en 1927, inscrit sur le carnet anthropométrique de la famille, mais dont la photo a disparu du carnet.

Libérés

Niort, 11. — La gendarmerie de Niort a libéré Marie Lévy et son ami Cousanthien, et leur a permis d'aller retrouver leur tribu installée aux portes de Niort, à condition de ne pas s'éloigner.

Marie Lévy et son ami ont demandé avec insistance à être envoyés à Versailles afin de justifier leurs dires en présence de ceux qui les accusent. Sauf imprévu, ils seraient aujourd'hui à Versailles.

François Lévy sera ramené à Paris

Metz, 11. — François Lévy a été interrogé à nouveau à la prison de Metz.

Le vieux nomade sera transféré à Paris pour être confronté avec les autres membres de sa tribu.

LA CONFÉRENCE NAVALE DE LONDRES

Les délégués japonais continueront à y participer

Tokio, 11. — La conférence qui a eu lieu entre le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Marine a décidé que le Japon ne quittera pas la conférence navale et continuera à défendre la thèse japonaise jusqu'au bout.

L'U. R. S. S. et l'Allemagne ne sont pas convoquées

Londres, 11. — Au sujet de l'éventualité envisagée par certains organes de la presse du matin et tendant à convoquer l'U. R. S. S. et l'Allemagne à la conférence navale, on fait remarquer, dans les milieux de la conférence, que les invitations adressées aux signataires des traités de Londres et de Washington n'envisageaient l'admission d'autres puissances aux négociations de Londres que lorsqu'un accord serait en vue entre les partisans initiaux, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent.

TEMPÊTES ET INONDATIONS

Bonneville, 11. — A leur tour les vallées de la région de Faucigny connaissent les menaces de l'inondation. La pluie qui tombe, à l'altitude de 1.000 m., a provoqué une fonte rapide des neiges sur les hauts sommets.

En moins de 24 heures l'Arve a augmenté de 80 centimètres. La crue du Giffre, affluent de l'Arve suit la même progression et en maints endroits les routes et les champs sont inondés.

LES CRUES PRÈS DE BELFORT

Belfort, 11. — Depuis 24 heures, une violente bourrasque accompagnée de rafales de pluie s'est abattue sur la région.

Le niveau des cours d'eau remonte sensiblement et les plaines avoisinantes sont inondées.

L'ACCIDENT DU RAPIDE MILAN-PARIS

Bourg, 11. — Au kilomètre 72, sur la ligne Genève-Lyon près de la gare de Tenay (Ain), le rapide Milan-Paris qui roulait à 80 klim. à l'heure à heurté un bloc de rocher tombé d'une montagne voisine. La machine a déraillé, il n'y a pas eu d'accident de personne, des mesures ont été prises pour assurer l'acheminement des voyageurs.

LE CHOLÉRA AUX INDES

Ratnagiri (Bombay), 11. — Quarante-cinq personnes sont mortes au cours des dix derniers jours, victimes d'une épidémie de choléra, qui a pris naissance à Dalholi, à 25 milles de Ratnagiri, et fait actuellement de rapides progrès.

NOS MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 77

HORIZONTALEMENT. — 1. Napoléon disait que ce mot n'était pas français. — 2. Serait digne. — 3. Annonceral à l'avance. — 4. Bêtes féroces. — 5. Conjonction. Personnages de contes. Initiales des poilus. — 6. Point cardinal. Esprit vivifiant. — 7. Pronom. Prénom féminin. Pronom. — 8. Rectilignes. — 9. Natif. — 10. Sans voiles. Ville d'Algérie. Nombre. — 11. Rend service. Action d'épier.

VERTICALEMENT. — I. Effets produits sur les sens ou l'esprit. — II. Vaste étendue d'eau. Oecit. Voie. — III. Disposé. Fin de jours. — IV. Désœuvré. Langage spécial. — V. Situation transitoire. Couleur. — VI. Sous-Préfecture du Maine-et-Loire. Prénom féminin étranger. — VII. Anagramme de série. Petite étendue d'eau. — VIII. Petits débits de boissons. Note. — IX. Unit. Un bon est rare. Voie urbaine. — X. Brillant d'un vif éclat.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 76

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	A	S	S	U	R	A	N	C	E	S
2	S	O	U	V	E	R	A	I	N	E
3	P	I	R	E	■	T	I	S	O	N
4	I	N	D	E	S	■	S	E	■	A
5	R	■	E	■	A	S	S	A	U	T
6	A	S	S	I	S	■	A	U	T	O
7	T	E	■	O	■	L	N	■	E	R
8	I	N	D	O	■	O	C	■	S	I
9	O	T	A	L	G	I	E	S	■	A
10	N	E	M	E	E	■	S	E	U	L

UNE COLLECTION DE TIMBRES RARES DESTINÉE AU ROI D'ANGLETERRE AURAIT ÉTÉ VOLÉE

Varsovie, 11. — Quelques journaux annoncent que la police polonaise a arrêté un voleur international qui a dérobé, en Suisse, une collection de timbres-poste très rares, destinée au roi d'Angleterre. Une partie des timbres-poste ont été retrouvés dans la région de Poznan. Le nom du voleur et les détails de l'enquête sont tenus secrets.

HERNIE
Nous garantissons la contention parfaite par la seule application du Myoplastic Romain. Grâce à son Plastron publien sans ressort, sans pelote et sans saillie d'aucune sorte, le Myoplastic agit sur la paroi abdominale comme le feraient vos deux mains posées à plat sur le bas-ventre. Ainsi fixée, votre hernie ne sortira jamais. Voici d'ailleurs une occasion unique de vous en rendre compte :
SANS RIEN PAYER D'AVANCE
et sans engagement d'achat, son inventeur vous l'expédiera gratuitement à l'essai. S'il vous plaît, vous le paierez le 6ème jour au prix de 100 à 130 frs suivant le cas, sinon vous le retournerez. Il ne vous sera jamais rien réclamé. Pour profiter de ces conditions exceptionnelles, demandez à M. KLEBER, Institut Herniaire, 119 cours Lafayette, LYON, la documentation Myo. N° 18. C'est gratuit. 9493

ARRESTATION A PARIS D'UN TRAFIQUANT DE STUPÉFIANTS

Paris, 11. — Les inspecteurs de la brigade mondaine à la police judiciaire ont arrêté un trafiquant de stupéfiants, Emile Felce, âgé de 37 ans, originaire de Tours, demeurant en hôtel, 8, rue Navarin. Une perquisition faite à son domicile n'avait donné aucun résultat, mais l'attention de M. Lefebvre, commissaire de police, avait, cependant, été attirée par deux bulletins relatifs à une automobile remisée dans un garage voisin.

Le magistrat se transporta au garage, rue Dancourt, et y découvrit une voiture immatriculée en Suisse et dans laquelle se trouvait une valise contenant des balances, des flacons, du papier à sachets et 500 grammes de stupéfiants. Le tout a été placé sous scellés, ainsi que la voiture.

Felce, qui est déjà titulaire de quatre condamnations pour trafic de stupéfiants, a été envoyé au Dépôt.

UN MÉNAGE ASPHYXIÉ PRÈS DE PROVINS

Provins, 11. — Au hameau du Corbier, commune de Jouy-le-Châtel, M. et Mme Pierron, âgés respectivement de 24 et 21 ans, domestiques au service d'un marchand de chevaux, ont été victimes d'une asphyxie accidentelle dans le logement qu'ils occupaient dans la propriété de leur patron.

Malgré tous les soins qui leur furent prodigués, les deux époux ne purent être rappelés à la vie.

LES ENFANTS DES ÉCOLES ET LES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Paris, 11. — M. Ernest Lafont, ministre de la Santé publique et de l'Education physique vient d'écrire aux Fédérations Sportives pour leur demander de bien vouloir lors de l'organisation de matches importants, mettre dans un intérêt de propagande et d'éducation, un certain nombre de cartes gartuites à la disposition des élèves des écoles.

ODIEUX ATTENTAT CONTRE UNE FILLETTE DE 13 ANS

Vesoul, 11. — Sous le prétexte d'embaucher une jeune domestique, un individu s'est présenté chez les époux Thiébault, à Enfonvelle, et a enivré la jeune Marie Péry, âgée de 13 ans, fille de la femme Thiébault, l'a emmenée et a tenté ensuite de la violenter.

La jeune Marie, qui est parvenue à s'échapper, est revenue dans sa famille.

Cet individu, qui a été arrêté peu après à Blondefontaine (Haute-Saône) et qui a fait des aveux partiels se nomme Alphonse Thomas, âgé de 32 ans, ouvrier agricole. Il a été écroué à Vesoul.

Nouvelle manière de prendre l'Huile de Foie de Morue
Les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue très agréables à prendre. Rapide augmentation de poids.
Plus de cris, plus de larmes, plus de révolte à la vue de l'odieuse bouteille d'Huile de Foie de Morue au goût si répugnant, que les pauvres enfants chétifs et maigres devaient absorber malgré leur répulsion.
La science médicale avance à grands pas et aujourd'hui, vous pouvez vous procurer, chez les pharmaciens, les Pastilles JESSEL qui contiennent toutes les excellentes propriétés de l'Huile de Foie de Morue la plus pure et qui, recouvertes d'une couche de sucre, sont agréables et efficaces en toutes saisons pour petits et grands.
Les personnes surmenées et amaigries qui doivent prendre de l'Huile de Foie de Morue — parce que c'est l'aliment le plus riche en vitamines et le plus puissant reconstituant qui existe — apprendront cette nouvelle avec joie.
Les hommes, femmes et enfants amaigris, anémiés, surmenés, doivent prendre les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue. Une femme a gagné 8 kilos en 5 semaines. Un enfant très maladif, âgé de 9 ans, a repris 12 livres en 4 mois ; maintenant, il participe aux jeux de ses petits camarades et a bon appétit. Commencez à prendre les Pastilles JESSEL aujourd'hui même. N'oubliez pas qu'elles sont merveilleuses pour les personnes âgées et affaiblies (fr. 12,75 la boîte). 9402

LE TRIPLE CRIME DE BELLENOT

L'ASSASSIN PRÉSUMÉ AVAIT VOLÉ UNE AUTO

Il est activement recherché par la gendarmerie

Provins, 11. — L'auteur présumé du triple assassinat de Bellenot-sous-Origny dans la Côte d'Or, Bazile Gouzouliakof, qui a été employé dans de nombreuses fermes de la région de Provins, est recherché par la gendarmerie à la suite d'un vol d'automobile commis dans la nuit du 10 au 11 décembre au préjudice d'un cultivateur de Villegagnon près de Provins au service duquel il avait été employé précédemment.

Cette voiture fut retrouvée plusieurs jours après à 10 kilomètres de Lyon avec des cartes d'assurances sociales au nom de Gouzouliakof que celui-ci avait laissées dans l'automobile.

On suppose que c'est avec cette voiture que Gouzouliakof se rendit à Bellenot-sous-Origny en décembre dernier, avant d'abandonner le véhicule.

Témoignages probants

Dijon, 11. — Le juge d'instruction poursuivant son enquête sur le crime de Bellenot, a entendu de nombreux habitants de cette commune, environ une douzaine, qui lui ont déclaré que les frères Bernot avaient été heureux de voir leur domestique, le nommé Gouzouliakof, les quitter.

M. Jules Bernot, en particulier, aurait dit :

« J'aurais fini par ne plus être maître chez moi. S'il était resté plus longtemps il aurait été capable de nous tuer tous ».

De plus en plus on a l'impression que la piste de Chaumont s'effondre, mais il reste celle de Châtillon, sur laquelle on continue à placer les plus grands espoirs.

LES INCIDENTS DE LIMOGES

L'INCULPATION de M. Valière, député et de l'adjoint Gaillard

Une mise au point

Limoges, 11. — L'interrogatoire par le juge d'instruction et l'inculpation de MM. Sabinus-Valière, député, et Eugène Gaillard, adjoint au maire, paraissent avoir donné lieu à certaines interprétations qui ne correspondent pas exactement à la réalité des faits. Il convient de noter, en effet, qu'il y avait eu plainte portée par les « Croix de feu » et constitution de partie civile. La plainte visait trois personnes : MM. Betoulle, sénateur-maire ; Valière et Gaillard, qui avaient contrevenu aux dispositions du décret du 25 octobre dernier, qui oblige tout organisateur d'une manifestation sur la voie publique, à faire une déclaration à la préfecture.

La constitution de partie civile faisait au juge d'instruction une obligation d'entendre les personnes nommément désignées dans la plainte. La procédure qui a été suivie par ce magistrat, est donc en tous points conforme à la pratique constante des Parquets.

UN PÈRE INDIGNE CONDAMNÉ A CINQ ANS DE PRISON

Metz, 11. — Le tribunal correctionnel de Sarreguemines a condamné à cinq années d'emprisonnement et à 2.000 fr. d'amende le nommé Arthur Wilhelm, 32 ans, lequel martyrisait et privait de nourriture ses enfants demeurant avec lui à Freyming.

LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS EST FERMÉE JUSQU'A NOUVEL ORDRE

Paris, 11. — Le bruit s'était répandu au quartier latin que la reprise des cours de la Faculté de Droit aurait lieu lundi. On déclare à ce sujet au secrétariat de la Faculté qu'aucune décision n'est intervenue, les conditions de certains groupements d'étudiants ayant été jugées inacceptables par le doyen. La Faculté restera donc fermé jusqu'à nouvel ordre.

LA REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR A L'ÉCOLE DE CHARTES

Paris, 11. — Le Président de la République a remis solennellement, cet après-midi, la Croix de la Légion d'honneur à l'école Nationale de Chartes.

La cérémonie se déroula à l'Amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, à proximité de la célèbre institution installée au N° 20 de la rue de la Sorbonne depuis 1896 et qui fut créée et 1821 pour continuer l'œuvre des Bénédictins de Saint-Maur interrompue par la révolution.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS RÉGIONALISTES

Les Provinces Françaises, fédération des Sociétés régionalistes du Nord de la France, vient d'être avisée par le Préfet du Nord, M. Armand Guillon, que celui-ci la recevrait le dimanche 19 janvier à 10 h. à la Préfecture du Nord. Cette marque d'intérêt de la part de l'administration préfectorale ne manquera pas d'être appréciée à sa juste valeur par les originaires des provinces françaises et par les sociétés folkloriques joignant le nouveau et important groupement.

Onze sociétés d'originaires composent à l'heure actuelle la nouvelle fédération : les Ardennais, président M. Nénon ; les Limousins, président M. Lionnet ; les Franc-Comtois et Berfortains, président M. Carres ; l'Amicale Calaisienne, président M. le docteur Cleuet ; les Originaires de la Bourgogne et du Morvan, président, M. Bergeret ; les Savoyards, président M. Noël Blanc ; les Enfants du Massif Central, président M. Jean Sibié ; les Méridionaux, président M. le docteur Charasse ; les Bretons, président M. le docteur Le Marc' Hadour.

Les groupements qui désirent adhérer à la Fédération sont priés de s'adresser à Me Philippe Kah, 70, rue Colbert, à Lille.

LE SORT D'HAUPTMANN N'EST PAS ENCORE FIXÉ

Le gouverneur Hoffman ajournerait l'exécution, en cas de rejet du pourvoi devant la Cour des Pardons

Londres, 11. — D'après les dépêches de New-York, il est certain que l'audience que tiendra aujourd'hui la Cour des pardons, pour décider du sort de Hauptmann, sera des plus mouvementées. En effet, il y a de bonnes raisons de croire que le gouverneur Hoffman est sincèrement convaincu que toute la vérité n'est pas connue au sujet de l'enlèvement, et de l'assassinat du petit Lindbergh.

Le gouverneur serait en possession d'informations nouvelles recueillies péniblement par M. Ellis Parker, le détective américain bien connu, informations qui prouveraient que le rôle de Hauptmann dans le crime, a été négligeable.

Si le gouverneur n'arrive pas à convaincre la Cour des pardons, il est possible qu'il ajourne l'exécution, afin de permettre un nouvel examen des preuves recueillies depuis le procès.

A PROPOS DE SYMPATHICOTHERAPIE

Quand on étudie l'anatomie du corps humain, on reste confondu devant un tel chef-d'œuvre d'organisation.

Possesseur d'une œuvre aussi merveilleuse, où rien n'a été oublié, où tout a été prévu, on devrait y prendre un soin extrême et y veiller sans cesse. En effet, s'il existe des pièces de rechange dans une machine quelconque, la perte d'un organe dans le corps humain est irréparable et son altération est presque toujours définitive.

Une très longue vie — une vie de plusieurs siècles — serait subordonnée à une condition essentielle : la perfection continuelle de notre organisme. Or, l'altération de cette perfection commence dès la naissance. Et, cela parce que nous ne savons pas prendre soin de l'inestimable valeur que nous possédons : erreur d'hygiène, erreur d'alimentation, sont les deux principales causes universellement reconnues de l'altération de notre santé.

Une troisième vient de nous être récemment révélée. La médecine — allant en cela au-devant du désir du malade — s'applique d'abord à supprimer la souffrance ou du moins à l'atténuer.

Elle soigne ainsi l'effet mais non point la cause. Soigner l'effet c'est soulager le malade. Mais, pour le guérir il faut remonter à la cause.

Mais où est la cause ?

De récentes recherches, de nombreuses constatations nous permettent d'affirmer, aujourd'hui, qu'elle réside dans notre équilibre nerveux et que le grand sympathique joue dans notre organisme un rôle de premier plan. C'est lui qui commande à tous nos organes. Il en est, à la fois, l'animateur, le régulateur et le défenseur.

Que, pour une cause quelconque, il se trouve en état de déficience, nous constatons aussitôt que tout va mal dans l'organisme : spasmes, douleurs troubles nerveux, troubles digestifs, crise d'asthme, paralysies, etc... sont les manifestations les plus courantes et les plus douloureuses.

Or, si l'on admet — et la force de l'évidence nous oblige à l'admettre définitivement — qu'il existe un déséquilibre nerveux à l'origine de la plupart des maladies, il paraît tout naturel de chercher le seul remède efficace : celui qui, agissant directement sur les centres nerveux, rétablira un équilibre rompu et remettra de l'ordre dans notre organisme.

Il s'agit donc, avant tout, de ranimer le grand sympathique. Et, dut-il en coûter à notre orgueil et à notre présomption, nous sommes obligés, ici, de rendre hommage à une science médicale vieille de plus de trois mille ans : l'Acupuncture.

En effet : Que nous interrogions Broussales avec ses « propriétés vitales », Barthez avec son « principe vital », Luys avec son « influx nerveux », Van Helmont avec son « erchée », le vieux père de la médecin; Hippocrate, avec sa « nature vitale », il y a toujours eu dans la médecine comme une sorte de prescience divinatrice qu'il existait une force dominatrice inconnue chargée de présider à notre vie.

« L'Acupuncture » avait pour but d'apaiser ou d'exciter cette force. Elle se pratiquait à l'aide d'aiguilles d'or que les Chinois enfonçaient dans la peau à des points précis du corps correspondant à des ramifications ganglionnaires du grand sympathique.

Il s'agissait là d'une technique compliquée et douloureuse, procédant, avant tout, de la chirurgie.

L'anatomie nous a depuis révélé les ramifications précises du grand sympathique. Nous savons aujourd'hui, que si la plus petite parcelle de notre corps en est richement alimentée, c'est au niveau des fosses nasales que s'épanouit le bouquet le plus sensible et le plus accessible.

Et c'est le traitement du grand sympathique, entrepris au niveau des fosses nasales, qui, sous les noms de réflexothérapie et sympathicothérapie, a pris la place de l'Acupuncture.

Nous n'avons pas, ici, à éprouver les querelles nées au s